

- PRINT -

TAXIS CONTRE UBER : LE BRAS DE FER SE POURSUIT

Face aux avantages dont bénéficient les véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC), les chauffeurs de taxis sont furieux. Mécontents d'une législation bien plus réglementée que pour les VTC, notamment pour les tarifs des courses, ils peinent à joindre les deux bouts.

Les VTC connaissent quant à eux une montée en puissance bien qu'ils soient régulièrement victimes d'intimidations, voire d'agressions physiques. Cela s'explique néanmoins grâce à une prestation de qualité facilitée par l'utilisation d'une application mobile permettant la géocalisation afin d'offrir une prise en charge rapide, un avantage que les chauffeurs de taxi ne possèdent pas.

Contre qui les taxis s'énervent-ils donc ?

C'est UberPop, un service où tout le monde, et à la fois n'importe qui, peut proposer des courses, qui a déclenché la colère des taxis. Les conflits se sont quelque peu atténués après son interdiction en France, mais pas complètement.

Parmi les arguments des taxis autour de la "concurrence déloyale" du VTC, il y a la question des licences. Car les chauffeurs de taxis doivent acheter cher une licence, s'ils veulent pouvoir exercer leur profession. Un coût auquel les VTC n'ont pas à faire face. Et il en va de même pour les taxes. Celles-ci sont en effet beaucoup plus lourdes pour les taxis que pour les sociétés privées. Sans compter que viennent s'ajouter les coûts supplémentaires induits par l'assurance ou encore l'enseigne.

Après des mois plutôt calmes, les taxis ont bloqué les axes principaux (Porte Maillot, Orly, Roissy Charles de Gaulle et les périphériques) de la capitale et d'autres grandes villes (dont Marseille et Toulouse), le 26 janvier dernier, avec pour seule revendication la suppression totale des VTC.

Plusieurs dizaines d'interpellations pour violences ont été recensées à l'encontre des VTC, également en grève. Après plusieurs jours de mobilisation, Uber rejoint la grève et suspend son service quelques heures le mardi 9 février afin de protester contre les mesures accordées aux taxis.

- WEB -

TAXIS VS UBER : LE BRAS DE FER SE POURSUIT

Face aux avantages dont bénéficient les véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC), **les chauffeurs de taxis sont furieux**. Mécontents d'une législation bien plus réglementée que pour les VTC, notamment pour les tarifs des courses, ils peinent à joindre les deux bouts.

Les VTC connaissent quant à eux une montée en puissance bien qu'ils soient régulièrement victimes d'intimidations, voire d'agressions physiques . Cela s'explique néanmoins grâce à une prestation de qualité facilitée par l'utilisation d'une application mobile permettant la géocalisation afin d'offrir une prise en charge rapide, un avantage que les chauffeurs de taxi ne possèdent pas.

Contre qui les taxis s'énervent-ils donc ?

C'est UberPop, un service où tout le monde, et à la fois n'importe qui, peut proposer des courses, **qui a déclenché la colère des taxis**. Les conflits se sont quelque peu atténués après son interdiction en France, mais pas complètement.

Parmi les arguments des taxis autour de la "concurrence déloyale" du VTC, il y a la question des licences. Car les **chauffeurs de taxis doivent acheter cher une licence**, s'ils veulent pouvoir exercer leur profession. Un coût auquel les VTC n'ont pas à faire face. Et il en va de même pour les taxes. Celles-ci sont en effet beaucoup plus lourdes pour les taxis que pour les sociétés privés. Sans compter que viennent s'ajouter les coûts supplémentaires induits par l'assurance ou encore l'enseigne.

Après des mois plutôt calmes, **les taxis ont bloqué les axes principaux** (Porte Maillot, Orly, Roissy Charles de Gaulle et les périphériques) de la capitale et d'autres grandes villes (dont Marseille et Toulouse), le 26 janvier dernier, avec **pour seule revendication la suppression totale des VTC**.

Plusieurs dizaines d'interpellations pour violences ont été recensées à l'encontre des VTC, également en grève. Après plusieurs jours de mobilisation, Uber rejoint la grève et suspend son service quelques heures le mardi 9 février afin de protester contre les mesures accordées aux taxis.

Le message essentiel : Les conflits ont toujours autant d'ampleur.

L'angle : La base du conflit

Les contenus multimédias : Un carrousel de photographies des manifestations sous le titre.